



FLASH Europe

113
Juin 2022

Interreg NORTH SEA : Evènement du 23 au 25 mai 2022 à Bruges



Plus de 300 participants venus de toute l'Europe du Nord !

Pour la première fois, 3 régions françaises sont éligibles à ce programme européen : Les Hauts-de-France, la Normandie et la Bretagne.

C'est donc une réelle opportunité pour le territoire Boulonnais qui était représenté par la ville de Boulogne-sur-mer, le centre social éclaté de Saint-Martin-Boulogne, Nausicaa et Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale.

Ce programme permet d'obtenir des financements sur des projets qui répondent aux priorités suivantes :

Priorité 1 / La recherche et l'innovation :

La transition industrielle ;

Priorité 2 / La transition verte :

Efficacité énergétique, énergies renouvelables, économie circulaire et transports alternatifs ;

Priorité 3 / La résilience climatique :

La prévention des risques et l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et les solutions basées sur la nature ;

Priorité 4 / La gouvernance :

Toute thématique peut être traitée ici avec un focus sur la gouvernance. Par exemple, comment impliquer davantage la population locale...



A NOTER:

- ➔ La place prépondérante dans ce programme des projets en zone rurale
- ➔ La possibilité de déposer un projet de petite échelle : il s'agit de projets d'une durée de 18 mois (budget maximum de 500 000€, calcul des coûts simplifié, 3 à 7 partenaires)
- ➔ L'existence du statut de sous-partenaire

PROCHAIN APPEL À PROJETS :

Le 1^{er} août (Date de clôture de dépôt des dossiers le 14/11/22).

AU SOMMAIRE :

Retour sur évènement **interreg North Sea Coadapt**

Evènement INTERREG 2 Seas Mers Zeeën Co-Adapt



Le SYMSAGEB, Etablissement Public Territorial du Bassin du Boulonnais, a participé au rassemblement des partenaires du projet européen Co-Adapt qui s'est tenu du 9 au 12 mai en Belgique et aux Pays-Bas.

Co-Adapt a pour objectif de participer à l'adaptation des territoires au changement climatique par des solutions basées sur la Nature à travers la cocréation.

Ce rassemblement a permis de faire un point sur l'avancée des différents projets de l'ensemble des partenaires.

Des visites des sites pilotes en Belgique et aux Pays-Bas ont été la base de partage d'expériences et de discussions.

Exemples de sites pilotes visités :

- Des parcelles agricoles en amont d'une commune transformées en zone humide inondable à Kortemark, Belgique et Breda, Pays-Bas (2 et 6).
- Des petits ouvrages de réduction de débits sur des cours d'eau associés à des zones tampons inondables à Roeselaere et Moorslede, Belgique (1 et 3)
- Une ferme qui change ses pratiques agricoles pour limiter le ruissellement et l'érosion en soulevant la terre plutôt que de la retourner à Palingbeek, Belgique. (4)
- Un lotissement favorisant l'infiltration d'eau dans le sol à Vlissingen, Pays-Bas. (5)

Quelques enseignements :

- La création d'un lien de confiance entre les différents acteurs est cruciale et la cocréation peut le permettre.
- Il faut beaucoup de patience car les progrès sont lents et les mesures d'efficacité prennent du temps.
- Les nouvelles pratiques agricoles favorisant l'infiltration et limitant l'érosion demandent d'accepter de faire un pas vers l'inconnu et de faire face aux freins liés aux changements.
- Il est difficile d'appréhender des processus longs dans le temps, globaux géographiquement et les événements incertains (changement climatique, érosion, inondations) par les acteurs locaux.
- L'adaptation au changement climatique avec des solutions basées sur la Nature possède de nombreux co-bénéfices : biodiversité, zones de loisir, captage de carbone, diminution du risque inondation, atténuation des effets de sécheresse...etc

